

SEANCE PLENIERE DU CESECC

MARDI 28 MAI 2024

MOTION CESECC 2024-06¹

DEPOSEE par : BOUDA Gérôme, représentant les associations de promotion du cinéma et du cinéma corse.

OBJET : SITUATION EN KANAKY ET SOUTIEN AU PEUPLE KANAK

ETAIENT PRESENTS :

ACKER CESARI Véronique, ANDREANI Christian, BARBE Michèle, BARTOLI Anthony, BATTESTINI Antoine, BENETTI Frédéric, BIAGGI Michèle, BOUDA Gérôme, CANARELLI Jean, CASABIANCA Charles, CASABIANCA François, CASANOVA Mathieu, CESARI Alexandra, CHOURY Hyacinthe, CLEMENTI Jean-Pierre, CUCCHI Laetitia, DAL COLLETTI Jean, D'ORAZIO Xavier, DUBREUIL-VECCHI Hélène, FILIPPI Bernard, FILIPPI Hélène, GIACOMONI Léon, GIUDICELLI Jean-Pierre, GODINAT Jean-Pierre, LUCIANI Denis, LUCIANI Jean-Pierre, MARCAGGI Antoine, MIAS Patrick, NICOLI Marie-Jeanne, NOVELLA Christian, OGLIASTRO Fabrice, OLLANDINI Jean-Thomas, PANTALONI-BARANOVSKY Julie, PAT O'BINE, SALDUCCI Valérie, SALVATORI Marie-Josée, SUSINI Jean-Dominique, VENTURINI Stefanu, VITALI Pierre.

ETAIENT ABSENTS ET AVAIENT DONNE POUVOIR :

BRIGNOLE Jean à CLEMENTI Jean-Pierre, CANNAC-PADOVANI Magali à

¹ Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés

Votants : 47

NPAV : 3 (BIAGGI Michèle, CUCCHI Laetitia, OGLIASTRO Fabrice)

ABS : 2 (GIACOMONI Léon et PANTALONI-BARANOVSKY Julie)

CONTRE : 0

POUR : 42

NICOLI Marie-Jeanne, FEDI Marie-Jeanne à CASABIANCA Charles, LIBERATORE-RUGGERI Cécile à BARTOLI Anthony, MARCELLINI-NICOLAI Marie-Désirée à ACKER-CESARI Véronique, RIUTORT Jean-Jacques à SALVATORI Marie-Josée, RUBINI Pierre-Jean à ANDREANI Christian, TROJANI Paul à VENTURINI Stefanu.

LE CONSEIL ECONOMIQUE, SOCIAL, ENVIRONNEMENTAL ET CULTUREL DE CORSE,

S'interroge sur la gestion de la situation en Kanaky - Nouvelle Calédonie.

Le traitement de l'information, la stratégie gouvernementale et le déroulé des événements n'est pas sans soulever une problématique de fond concernant le respect des droits des citoyens de ce territoire mais aussi de différents enjeux de société auxquels ils sont confrontés

Apporte son soutien au peuple Kanak et aux communautés de Nouvelle-Calédonie. Outre la défense d'intérêts économiques liés, entre autres, aux profits générés par l'exploitation du nickel, d'intérêts géostratégiques s'organise la négation des accords de « Matignon » et de « Nouméa ».

L'histoire permettra de dégager les responsabilités s'agissant des événements en cours en Nouvelle-Calédonie à un moment où sept personnes sont déjà décédées.

Aujourd'hui, l'urgence est à la création des conditions d'un retour à une situation mettant fin aux violences. En voulant passer en force un projet de réforme constitutionnelle dégelant le corps électoral pour les élections des provinces, une minorisation du rôle de la population Kanak, se met en place et nie son droit à l'autodétermination, alors même que l'ONU demande à la France de décoloniser ce territoire depuis plusieurs années.

Souhaite qu'un chemin politique soit trouvé pour inventer, comme le souhaitait Jean Marie TJIBAOU, une nouvelle forme de gouvernance afin de construire un destin commun permettant aux kanaks de décider de leur avenir dans un climat apaisé.